

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le deux juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Tresson sous la présidence de Monsieur Vincent SAMSON, Maire de Tresson.

Étaient présents : Mesdames Chantal BUIN et Vanessa DRONNE, Messieurs Michel BLOT, Didier DANGEUL, Stéphane GAUDIN, José HEINTJE, Richard MASSON, Arnaud PAUMIER, Luis POUPON, Sébastien RIBOT.

Secrétaire de séance: Madame Chantal BUIN.

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance du 18 juin 2014 à l'approbation des membres du Conseil municipal présents : approbation du compte rendu de la séance du 18 juin 2014 à l'unanimité (11 voix).

Liste des contribuables proposée pour la désignation des commissaires siégeant à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Suite à son élection le 29 mars 2014, le nouveau conseil municipal se doit de proposer une liste de contribuables de la commune à la direction générale des Finances publiques afin de constituer la Commission communale des impôts directs (CCID).

Les commissaires désignés, au nombre de six titulaires et six suppléants, seront nommés parmi la liste des personnes proposées par le conseil municipal qui, elle, est composée de douze titulaires et douze suppléants, comme suit :

Titulaires

Adresses

David JANVIER	La Gaulardière 72440 Tresson
Micheline CLÉMENT	La Roulinière 72440 Tresson
Jean-Jacques MALOBERTI	10, rue des Rosiers 72440 Tresson
Pascal LHOMMEAU	2, rue des Tilleuls 72440 Tresson
Roland RIOLON	8, rue du 11-Novembre 1918 72370 Le Breil-sur-Mérize
Stéphane BEAUFILS	La Raturière 72440 Tresson
Michel JANVIER	3, rue des Rosiers 72440 Tresson
Marius MATRAS	Rougemont 72440 Tresson
Antoine LUNEAU	Le Grand Puisard 72440 Tresson
Serge DANGEUL	34, rue de Varennes 72310 Bessé-sur-Braye
Michel VALLIENNE	La Maison Neuve 72440 Tresson
Laurence HERTEREAU	La Prévoisière 72440 Tresson

Suppléants

Adresses

Dominique BLAIN	La Petite Blanchardière 72440 Tresson
Bruno CRINIÈRE	Vauboulon 72440 Tresson
Michel BOUSSION	L'Éguillé 72440 Tresson
Franck DROUIN	4, rue des Rosiers 72440 Tresson
Bernard CALLU	1, rue Girarderie 72560 Changé
Véronique GONSARD	Gars Noyer 72440 Tresson
Loïc LEROY	La Grande Fleurière 72440 Tresson
Valérie GARNIER	Baillé 72440 Tresson
Karine ALLÈGRE	La Croix Saint-Jean 72440 Tresson
Éric MARIETTE	83, rue Nationale 72440 Bouloire
Guillaume SAMSON	La Jutière 72440 Tresson
Pascal BLAIN	La Petite Chausselière 72440 Tresson

Délibération relative au prêt à usage de la licence IV du bar-restaurant à Monsieur Maxime GUILLEMARD, preneur de l'établissement

Lors de la location du bar-restaurant l'Auberge du Cheval-blanc à Monsieur David MORILLE, le 13 février 2012, la licence IV, propriété de la commune de Tresson, avait été prêtée au preneur sans qu'aucun acte supplémentaire ne soit rédigé. Le prêt était inscrit au bail commercial mais de manière nominative, lié à la personne de David MORILLE. La vente du fonds de commerce à Monsieur Maxime GUILLEMARD, le 28 juillet 2014, arrête de fait le prêt de la licence IV. Un nouvel écrit doit être pris.

Pour éviter d'avoir à renouveler la démarche à chaque future cession, Maître ADAMY, notaire à Bouloire, ayant en charge le bail commercial, propose aux élus de voter une délibération qui engagera au même moment Maxime GUILLEMARD ou tout autre successeur à reprendre le bail et le prêt de la licence.

Cette licence reste propriété de la commune et ne peut en aucun cas être déplacée ou cédée. Elle est partie intégrante du bail commercial et liée au bar-restaurant et non à la personne du locataire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la rédaction de cet acte à l'unanimité et donne l'autorisation à Monsieur le Maire de signer tout document s'y rapportant.

Un acte de prêt à titre de prêt à usage sera signé en ce sens, les frais liés à cet acte seront supportés par l'emprunteur, Monsieur GUILLEMARD.

Reprise du bar-restaurant par Monsieur Maxime GUILLEMARD

Monsieur David MORILLE, locataire de l'Auberge du Cheval-blanc, bar-restaurant de la commune de Tresson, a décidé de cesser son activité le 28 juillet 2014. Il vend son fonds de commerce à Monsieur Maxime GUILLEMARD, 30 ans, cuisinier de métier pour qui ce sera la première installation. Il prévoit de commencer son activité le 2 août.

Le choix du cessionnaire incombe uniquement à Monsieur MORILLE, qui reste garant solidaire du preneur pendant six mois pour le versement des loyers.

Le bail commercial n'étant pas arrivé à échéance, le preneur poursuit la location sans modification possible jusqu'au terme des trois premières années.

Entretien voirie : entrevue avec Sophie DESTOUCHES (Agence des territoires de la Sarthe)

L'ancienne municipalité avait recensé les travaux de voirie à réaliser en 2014. Les communes n'ayant plus l'opportunité de solliciter les techniciens de la direction départementale des Territoires par le biais de l'Atesat, le conseil municipal fait appel à Sophie DESTOUCHES par l'intermédiaire de l'Atesart, Agence des territoires de la Sarthe, dont la commune est membre.

Sophie DESTOUCHES s'engage à fournir un estimatif des travaux avant le 21 juillet afin que l'appel d'offres soit immédiatement déposé sur le site des marchés publics du Conseil général. Il est important que la procédure soit rapide car les travaux doivent être réalisés avant l'hiver. L'ouverture des plis doit donc être faite début septembre.

La commission Voirie se rendra sur les chemins répertoriés la semaine prochaine afin d'établir les priorités d'exécution des travaux.

Approbation de l'étude de modification du périmètre de protection du patrimoine

Certains élus ont reçu Monsieur Pascal MARIETTE du Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Sarthe (Stap) afin de discuter de la possibilité de modifier le périmètre de protection de 500 m autour de l'église classée.

Cette discussion entre dans le cadre de l'élaboration de la carte communale car ce projet arrive dans la phase de l'enquête publique et la modification dudit périmètre nécessite également une enquête publique. Il semble alors judicieux de mener les deux de front pour limiter les coûts.

L'essentiel de l'agglomération est situé dans le périmètre de l'église mais une partie excentrée route de Saint-Georges-de-la-Couée, longée par quelques maisons d'habitation, n'en fait pas parti. Les élus s'interrogent sur la possibilité d'élargir ce périmètre afin d'y intégrer ce secteur urbanisé, jusqu'au lieu-dit le Gué.

Consultation des communes sur le projet du Smirgeomes de collecte bimensuelle des ordures ménagères résiduelles

Le Smirgeomes, syndicat ayant en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles ainsi que la collecte sélective, envisage de diminuer le nombre de collectes dans les communes adhérentes en passant à une collecte bimensuelle (toutes les deux semaines). Le contrat de collecte arrive à expiration au 1^{er} avril 2015 et une réflexion est menée au sein du Smirgeomes pour limiter les transports.

Les modifications des habitudes dans les foyers et l'extension des consignes de tri ont généré une diminution de volume des ordures ménagères résiduelles soit une production de 134 kg par habitant en 2013 alors qu'en 2009 elle était de 170 kg par habitant (tandis que la moyenne sarthoise était de 205 kg par habitant en 2013).

Le taux de présentation des bacs à la collecte est de 38.7 % de moyenne, soit un bac sur trois environ présenté lors du passage du camion. Au vu de ce constat, le syndicat demande aux communes adhérentes de se prononcer pour ou contre le passage à la collecte bimensuelle pour les ordures ménagères résiduelles.

Les élus, après discussion, pensent qu'il est impératif que la population se prononce sur ce sujet qui touche tous les foyers. Il est décidé de diffuser une information dans les boîtes à lettres avec un bulletin réponse anonyme à retourner en mairie.

Le choix du conseil municipal doit parvenir au Smirgeomes fin septembre. Les réponses des Tressonnais seront examinées par les élus au moment de statuer.

Contrat d'entretien à renouveler avec la société Spenet pour la hotte de la salle Vauguélande

Afin d'être en conformité avec le règlement de sécurité des établissements recevant du public, il y a obligation, une fois par an, de vérifier et de nettoyer la hotte de la cuisine, salle Vauguélande.

Le contrat actuel est arrivé à échéance. La société Spenet propose un contrat d'une année renouvelable au 1^{er} juin sur trois ans tacitement.

Ce contrat prévoit une visite annuelle avec nettoyage, dégraissage, désinfection de l'ensemble du réseau, vérification du circuit et la mise à jour du registre de sécurité pour un montant de 288 €TTC pour l'année 2014. La revalorisation des prix est effectuée selon la formule citée sur le contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la signature du contrat proposé par Spenet pour un montant de 288 €TTC en 2014. Monsieur le Maire est autorisé à signer ce contrat.

Questions diverses

Proposition d'entrevue avec les responsables de la Société Libre de Pêche de Tresson

Le Président de la Société libre de Pêche de Tresson, Jean-Louis RENVOISÉ, demande une entrevue avec le conseil municipal afin d'exposer les difficultés de trésorerie de l'association aux élus.

La Société de Pêche a en charge la gestion du plan d'eau communal, elle s'acquitte d'une location annuelle d'un montant de 1100 €versé à la commune. Les élus proposent d'inviter les responsables de l'association en début de séance de la réunion du mercredi 3 septembre prochain.

Organisation du 14-Juillet

Comme chaque année la cérémonie du 14 juillet est prévue à 11 heures, place de la Mairie. Trois gerbes seront déposées au monument aux morts de l'église, à celui du cimetière et au square Abbot, avant un vin d'honneur offert par la municipalité, salle des Rosiers. Cette manifestation se poursuivra par le banquet servi salle Vauguélande (offert aux aînés par le CCAS).

Journées du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine auront lieu les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014. Le Pays du Perche sarthois sollicite les communes pour organiser des manifestations. La commune de Tresson ouvrira l'église Saint-Martin tout le week-end, de 10 heures à 18 heures, en entrée libre.

Randonnée « la Bilurienne »

Dimanche 6 juillet, Bouloire accueille « la Bilurienne », randonnée annuelle organisée par la communauté de communes du Pays Bilurien. Trois circuits sont proposés : 16 km, 11 km et 4 km avec des départs échelonnés selon la longueur du parcours.

Cette année, le départ et le retour sont prévus dans les nouveaux locaux du service Jeunesse, rue de la Jugerie.

Relais du Souffle de l'Espoir

Monsieur Grégory GARNIER, président de l'association du Souffle pour un enfant, contre la mucoviscidose, et organisateur du relais du Souffle de l'Espoir, informe la municipalité du passage de ce relais sur la commune de Tresson vendredi 26 septembre 2014 vers 23h15. Cette manifestation, qui se déroule sur trois jours, traverse 60 communes du département au départ de La Flèche.

L'association propose aux municipalités et aux associations environnantes de s'associer de quelque manière que ce soit à cette manifestation. Les élus suggèrent de déposer des urnes dans les commerces et en mairie pour collecter les dons.

Ont signé, les membres présents